

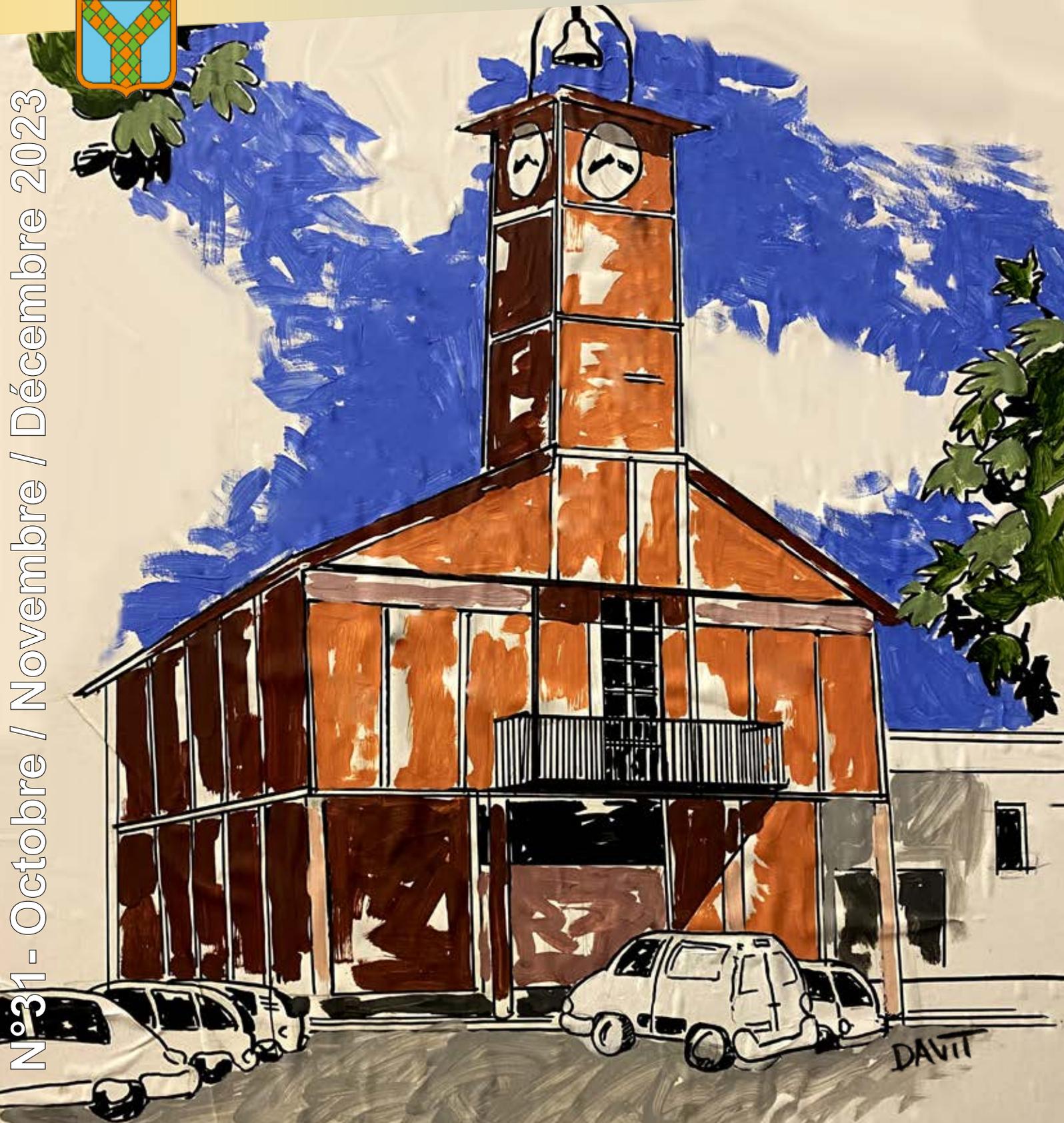
PAULH'INFOS

le mag de Paulhan

www.paulhan.fr



N°31 - Octobre / Novembre / Décembre 2023



Mécanique, Carrosserie, électricité toutes marques



PASSION4ROUES

Nom : Serrano Jean Michel
 Adresse : 10bis, Boulevard Jules Ferry
 34320 Fontes
 TEL : 04 67 25 14 23
 EMAIL : PASSION4ROUES34320@GMAIL.COM

ASSUR POUR TOUS
Ouvert à tous

04 99 91 36 33

SOLUTIONS D'ASSURANCES EN COURTAGES
 PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

22 BOULEVARD GAMBETTA - 34800 CLERMONT-L'HERAULT
 contact@assurpourtous.fr www.assurpourtous.fr

GRAFIX
INFORMATIQUE

NOUVEAUX HORAIRES
 Lu.-ve. : 9H00 - 12H00
 14H00 - 18H30
 sa. & di. : fermé

04 67 25 11 31

Dépannage, réparation et assistance
 Tous services informatiques depuis 2000
 Spécialiste PCs reconditionnés

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
 www.grafix.fr - 06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr

FRANCE TPM TRAVAUX DE TERRASSEMENT
 VOIRIE VIABILISATION

Patrick MACIA : Président
 07 65 54 79 52
 contact@francetpm.fr

SAS FRANCE TPM
 9, av. de la Méditerranée
 34810 POMEROLS

Hugo PEYRAS
 Ferronnerie



hugopeyras24@gmail.com
 insta : hp_ferronnerie
 tel : 0781479407

Ferronnerie . Métallerie . Soudure



Tél : 04.67.24.03.86

Lundi au samedi 8h30 - 20h
 Dimanche (& jours fériés)
 9h - 13h

CGC

**BÂTIMENT
 ET TRAVAUX PUBLICS**

LA BRASSERIE

04.67.89.34.35
 1 rue de l'Ébéniste, ZAE La Barthe
 34230 Paulhan

Restaurant "La Brasserie"

Route de Péret - 34230 ADISSAN
 Tél : 04 67 27 14 39



TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
 34120 LEZIGNAN LA CEBE
 TEL : 04.67.90.40.00
 contact@brajavesigne-tpso.fr

**ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
 TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
 TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**

Paulh'Infos

Le Mag de Paulhan N°31
 Directeur de la publication :
 Claude Valero, Maire de Paulhan
 Responsable de la rédaction :
 Hélène Davit,
 Adjointe à la communication
 Rédaction Service Communication:
 Carine Roche
 Crédits photos :
 Claude Valéro, Hanane Amari,
 Michel Peyre, Magali Rodés,
 Hélène Davit,
 et quelques anonymes

Imprimé par JF Impression
 Tirage : 2 200 exemplaires
 Édition octobre 2023

Photo de couverture :
 Les Halles

Le prochain n° paraîtra en janvier 2024
 les textes et photos des associations
 doivent nous parvenir par mail
 avant le 1er décembre 2023
 c.roche@paulhan.fr

Midi Libre



Michel PEYRE, notre correspondant local
 Midi Libre est à votre disposition. N'hésitez
 pas à le solliciter pour faire paraître des articles
 sur vos activités dans Midi Libre :
 michel.peyre@laposte.net

IMPRIM'VERT



Promouvoir la
 gestion durable de
 la forêt
 pefc-france.org

Sommaire

- EDITO	P 4-5
- DU CÔTÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES	p 6-7
- INTERGÉNÉRATION - JEUNESSE	P 8-9
Santé / EHPAD / Semaine Bleue	P 8
Une rentrée calme / Conseil Municipal des Enfants	P 9
- CITOYENNETÉ	P 10-11
Zone Bleue	P 10
Recensement citoyen	P 10
Dépôts sauvages	P 11
Infos citoyens	P 11
- SOLIDARITÉ / CADRE DE VIE / URBANISME	P 12-13
Collecte nationale banque alimentaire	P 12
Je jardine ma rue / Paulh'en Fleurs / Foire aux graines	P 12
Pluie - inondation / Etat des risques / Révision PLU	P 13
- PAGES CULTURELLES	P 14-15
- LA VIE DU VILLAGE ... EN IMAGES	P 16-19
- ASSOCIATIONS	P 20-23
Histoire d'Etre / Animagou Association	P 20
I23 Soleil / AJPK / Paulhan Solidaire	P 21
Bien chez Nous'nou / Le Bouc	P 22
Lou Récantou / ACA²P	P 23
- PATRIMOINE	P 24-25
- BUDGET PARTICIPATIF	P 26-27
- TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE	P 28
- VIE ECONOMIQUE	P 28
- REPAS DE L'ÂGE D'OR	P 29

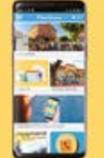
Les informations municipales, sont à votre disposition

- Dans le **Paulh'infos** 4 fois par an.
- Sur **www.paulhan.fr** en lien vers l'**Appli** sur smartphone.
- Sur la **page Facebook** « mairie de Paulhan », pensez à vous y abonner.
- Sur les **panneaux d'affichage** « infos officielles » sous le porche de la mairie.
- Sur les **panneaux d'affichage répartis dans le village** + panneau lumineux.
- Et aussi ponctuellement sur **Midi libre** et les radios locales.

VOTRE APPLI **Paulhan** DISPONIBLE SUR



TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE



- Suivez l'actualité municipale et associative
- Recevez les alertes météo
- Devenez un éco-citoyen
- Consultez les menus des cantines

Le journal municipal de la ville de PAULHAN est réalisé sur un papier 100% recyclé.
 Voici-ci dessous les économies réalisées sur les ressources naturelles.



SOURCE: L'évaluation de l'empreinte carbone est réalisée par « Labelia Conseil » conformément à la méthodologie Bilan carbone®. Les calculs sont réalisés en comparaison entre le papier recyclé considéré et un papier à fibres vierges selon les dernières données disponibles du European BREF (pour le papier à fibres vierges) Les résultats obtenus sont issus d'informations techniques et sont sujet à modification.



NUÉES DE NUANCES, CONCILIER LES POSSIBLES.

Plus le rideau se lève sur le siècle en cours, plus on verse dans une dramaturgie pesante qui impacte le moral : inondations, incendie, tsunami, séisme au Maroc, conflit israélo-palestinien, attentats à Arras et en Belgique, coup d'état, règlement de compte autour du trafic de drogue, violences froides et insidieuses, enfants et femmes qui meurent ou sont condamnés à l'exode, coût du logement, inflation...

L'époque est aux vociférations spectaculaires, à la pensée résumée par les séquences médiatiques. « L'époque est à l'instrumentalisation des misères et des peurs, à l'entretien des fantasmes terrifiants et des basses pulsions. Le tout au service de projets médiocres qui brillent par leur désintéressement du collectif et par leur absence de vision globale. Le temps médiatique est trop souvent celui du traitement biaisé des malheurs ... La raison a démissionné, le clic fait la loi... Tout plutôt que de s'attaquer à la racine des choses. Tout plutôt que l'humain. » Nicolas Cadone. L'époque est à l'intolérance, la facilité alors que l'enjeu est de rassembler tous ceux, qui par-delà des clivages idéologiques ou d'autres natures, partagent la conviction que le bien commun s'élabore ensemble dans le débat et non dans l'anathème. Chemignons progressivement l'un vers l'autre pour aller ensemble sur le même sentier de la construction d'un commun .

Les propositions des élus, leurs choix peuvent susciter tout à la fois de l'attachement, du respect, des irritations, des incompréhensions. Mais c'est seulement dans le débat démocratique qu'on a une chance de se perpétuer comme une communauté de citoyens libres et comme promesse de bonheur individuel et collectif.

Pour diriger il faut une philosophie du projet. Le moteur de cette philosophie est le cœur battant du réel. L'enjeu est d'agir sur les contradictions et les tensions multiples qui s'imposent à nous pour avancer en tentant de les résoudre sans jamais pouvoir les supprimer. Il n'existe pas de réponses toutes faites, de recettes faciles à appliquer, d'autant que le temps n'est pas éternel et qu'il faut parfois agir vite, alors que c'est le temps long qui est le meilleur outil des élus.

Réussir l'amalgame entre des personnes que rien ne prédisposait à se rencontrer et à œuvrer ensemble afin de vivre une expérience fraternelle est une piste à explorer. L'humanisme juridique doit être notre bous-

sole, un humanisme au sein duquel le droit est un bien commun accessible et pluraliste, sans oublier le devoir. Facile à dire, difficile à prendre corps.

Il faut réarmer la pensée, il faut changer la grille d'analyse et partir d'autres postulats. Les enjeux démographiques, socioculturels, économiques, consommation d'espace, biodiversité, politiques, s'entrecroisent, s'entrechoquent. Ils opèrent par identification d'un bouc émissaire qui sont souvent, injustement, les élus des territoires.

Gouverner c'est une question d'équilibre. Il faut donner un visage à cette vision autour d'un centre de gravité. Ne pas aller sans but, bateau sans boussole, ni compas sans carte qui cahote d'une côte à l'autre. On ne peut pas être assigné à une seule tâche, une seule catégorie. Comment gouverner des sables mouvants avec une exacerbation des émotions.

Pour nous élus de la ruralité, nous sommes en permanence au contact de cette réalité. Notre action ne doit pas seulement être une réponse un ajustement aux petits tracasseries quotidiens, aux demandes des uns et des autres, même si cela est légitime et fait partie de nos missions. Il faut anticiper, il faut prévoir et ce dans le long terme. Mais nous ne voulons pas rester seulement dans l'alerte et la dramatisation. Nous voulons réfléchir et agir.

Pour réussir, notre équipe et ceux qui nous accompagnent mettent en place un concept de planification qui autorise une capacité collective pour agir à court, moyen et long terme. Nous adhérons à la pensée de Françoise Fressoz : « le processus suppose qu'après avoir défini un cap, une feuille de route , balisée par des étapes, soit exposée de façon suffisamment convaincante pour que les acteurs concernés se mettent en mouvement. Le résultat n'est pas garanti, mais la démarche vaut infiniment mieux que d'avancer à l'aveugle ...».

C'est le sens de la réflexion des plans pluriannuels d'investissement successifs qui ont permis les réalisations de la tranche 2 du groupe scolaire, de la médiathèque, des ateliers des services techniques, des 4 tranches de la voie verte, du skatepark, du city stade, du cimetière du Libéret, de l'aménagement paysager de Notre Dame des Vertus, de l'aire de covoiturage, du troisième court de tennis, des rénovations des

bâtiments publics, des programmes des espaces verts (arboretum, ruche pédagogique et autres), des acquisitions de la gare, de la cave, de Sainte Claire, maintien de l'ouverture de la piscine, mise en accessibilité des bâtiments.

C'est le sens de tous les projets d'aménagement à venir : centre ancien, désimperméabilisation des sols et renaturation, conjugués à l'accompagnement de toutes les festivités et actions associatives qui rendent notre village attractif et vivant et complètent cette stratégie. Nous savons que nous devons nous inscrire dans un temps long car il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions, et les projets nombreux doivent être phasés. C'est le sens de la révision du plan local d'urbanisme, du projet Halles et îlot des Halles, de la protection et conservation de notre patrimoine, de l'accompagnement du tissu associatif, éducatif et économique. C'est le sens de notre volonté de doter la commune de réalisations, d'espaces de vie, qui sont des lieux du vivre ensemble, du partage qui permettent une certaine réalisation de soi et de notre communauté. Vous trouverez dans les pages suivantes un inventaire de la concrétisation de ces annonces.

C'est la seule boussole pour trouver le chemin qui permettra de sursoir au repliement identitaire et au délitement de notre art de vivre. C'est un combat à mener, il est notre manifeste, notre engagement.

Il est essentiel de redonner à la politique son sens premier, être le porte voix légitime du pays pour rendre lisible la société, pour labourer le champ structurant, celui qui nous fait tenir ensemble en tant que société.

A la sortie de cet été cabossé, nous nous dirigeons vers les fêtes de fin d'année. Nous espérons qu'elles vous apporteront un peu de sérénité, de joie et de rencontres avec vos proches.

Au nom de toute l'équipe municipale, de tous les agents de la commune, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Claude VALÉRO



Du côté des commissions municipales

La liste complète des commissions et leur composition est consultable sur <https://www.paulhan.fr/commissions-municipales-et-extra-communales.html>.

VOS ÉLUS en formation

Les élus se sont retrouvés un samedi toute la journée pour une formation autour de la question des projets et de leur financement avec Mr Anthony Chazel de «Campus des territoires». Les participants ont apprécié le professionnalisme du formateur avec lequel les échanges ont été riches et constructifs.



au congrès départemental des maires

Le congrès départemental des maires s'est tenu le 30 septembre à Béziers, des élus de Paulhan s'y sont rendus.

Une occasion de rencontrer les élus de notre secteur ainsi que les représentants de la région et du département, ou de l'État, mais aussi de nombreux professionnels et fournisseurs de matériels, des moments conviviaux et studieux.



Interview de Christine Ricard, 1ère Adjointe en charge des affaires générales, de la santé et de la solidarité

1 - Christine Ricard, vous étiez adjointe à la culture au mandat précédent. Vous êtes actuellement première adjointe, comment s'est effectuée pour vous cette transition ?

Cette transition de la fonction d'adjointe en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de la santé à celle de première adjointe s'est faite progressivement tout au long du mandat précédent.

A la veille des élections du 23 mars 2014, Monsieur le Maire m'a proposé d'intégrer, en tant qu'adjointe à la culture, la future liste électorale qu'il préparait.

La proposition d'être adjointe à la culture m'a séduite et a induit l'envie de tenter l'aventure municipale dans mon village.

Avec l'aval de Monsieur le Maire, la confiance de l'ensemble de l'équipe municipale et l'aide efficace de la Direction Générale des Services (DGS) du premier mandat j'ai essayé de mener à bien, de beaux projets : transformation de la bibliothèque en médiathèque, création du festival de l'Alhambra-festi, réorganisation du service de Protection Maternelle et Infantile ou PMI qui exerce le rôle de suivi du développement de l'enfant, implication dans la création du GECOH, groupement des établissements médico-sociaux du Cœur d'hérault (EHPAD). Ces projets ont fait appel à mon engagement dans la santé, le social et la culture, avec le soutien des autres élus.

Ce premier mandat m'a donné confiance dans les possibilités d'agir en tant qu'élu. Il m'a permis une montée progressive en compétence dans le rôle d'élu au sein d'une commune de 4000 habitants et d'appréhender ce rôle dans notre organisation territoriale avec ses 4 niveaux de collectivités : la commune, la communauté de communes, le département et la région. Il m'a effectivement préparée à la fonction de première adjointe.

2- Le Maire vous a confié entre autres la délégation de la gestion du personnel des services administratifs et municipaux. Comment gérez-vous cette mission ?

Cette mission demande la connaissance et le respect du rôle et de la place de chacun. Les élus proposent des orientations et des objectifs réalisables que les agents administratifs mettent en œuvre. Cette mission impose une collaboration en mode projet. Les élus et le maire ont un

pouvoir de décision et les services possèdent l'expertise qui mène à la réalisation.

Notre mairie dispose de plusieurs pôles administratifs et des services municipaux dont Madame la DGS se doit d'être le chef d'orchestre ou le pilote. La DGS est le premier interlocuteur auquel s'adresse la première adjointe que je suis, en accord avec le Maire.

Les différents pôles de la mairie concernent 46 employés :

- administratifs (accueil, état civil, marchés publics, communication, CCAS, urbanisme, culture, finances et comptabilité, personnel et ressources humaines)

- la médiathèque,
- les services techniques
- la police municipale
- l'école maternelle (agents territoriaux spécialisés ATSEM)
- l'entretien des bâtiments municipaux

sont dans la délégation de la première adjointe mais toujours gérés en coordination avec l'adjoint ou les élus des services concernés.

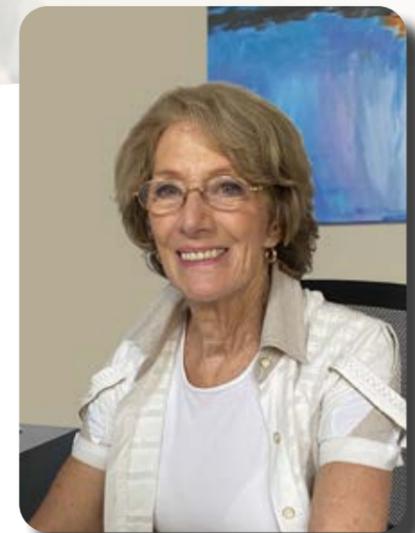
L'incitation à communiquer et à manifester de l'empathie sont les clés du meilleur fonctionnement. Cependant, après la période compliquée du COVID, nous devons faire face aujourd'hui à un absentéisme grandissant impactant le fonctionnement, comme dans d'autres collectivités, qu'elles soient publiques ou privées.

3 - Quel impact a la situation nationale, l'augmentation des fluides, des points d'indice pour le personnel dans la gestion de vos services avec votre collègue des finances ?

L'inflation prévisionnelle induite par la crise énergétique depuis la fin 2022, établie actuellement pour l'année 2024, est à 2.6%.

Une hausse du point d'indice de 1.5% a été effectuée en juillet 2023 (une revalorisation du point d'indice de 3.5 % avait eu lieu en juillet 2022). Au 1^{er} janvier 2024, 5 points d'indice vont s'appliquer sur notre budget et sur toute la grille et toutes les catégories. Face à ces données réactualisées, travailler le budget 2024 en collaboration avec l'adjointe aux finances, le personnel administratif et technique, est un impératif majeur.

3- En plus de votre mandat municipal, vous représentez la communauté de communes au pays



cœur d'Hérault concernant la santé. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La CCC m'a effectivement désignée pour la représenter en tant qu'élu à la commission santé en appui du Président de la Commission Santé et au côté d'un représentant des communautés de communes du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Cette commission assure la gestion du **Contrat Local de Santé (CLS)** signé par le Pays Cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Le CLS a travaillé sur 5 axes prioritaires de Santé dont celui de la Santé Mentale.

<https://www.coeur-herault.fr/sante/contrat-local/contrat-local-de-sante-2019-2023>

Le CLS a prorogé en 2023 ma Présidence au **Conseil Local de Santé Mentale**.

La problématique santé mentale est actuellement un important sujet de préoccupation. Toutes les populations peuvent être concernées par la souffrance psychosociale.

Les diverses crises, médicale, sociale et économique qui ont débuté avec la Covid se poursuivent dans un contexte climatique insécurisant. Elles ont mis l'accent sur la nécessité d'offrir aux citoyens une pleine santé. La vitalité, la santé des citoyens sont un des facteurs dont il faudra tenir compte pour gérer la croissance économique. La pleine santé confère le pouvoir de communiquer, d'apaiser, de réparer et d'être productif.

Paulhan est le village qui m'a donné le jour. Il m'a apporté sécurité et réconfort. Il m'a appris la solidarité et m'a fait adhérer au principe de l'humanisme, mais il m'a aussi bien préparé aux aléas et aux vicissitudes de la vie et du vivre en société. L'Hérault est ma colonne vertébrale. Les missions qui me sont confiées à Paulhan et dans son territoire sont humaines et dans la continuité de mes engagements. Je les remplis avec reconnaissance et plaisir.

Christine RICARD

SANTÉ / EHPAD Le grand Bal

Le 6 septembre 2023 a débuté un projet original à l'EHPAD Vincent Badie autour de la compagnie Les Soleils Piétons avec la marionnettiste, Sophie Laporte et la danseuse, metteuse en scène, Rosa Paris.

En tout, une trentaine de rendez-vous avec les artistes sera consacrée à la réalisation plastique de marionnettes et à leur mise en mouvement chorégraphiée. Ces œuvres artistiques collectives seront réalisées par les enfants des Accueils de Loisirs des communes de Paulhan et Saint-Pargoire aidés par les résidents des EHPAD des deux communes.

Les ateliers intergénérationnels entre résidents et enfants permettront de « donner vie » à leurs marionnettes et de se préparer au grand final durant lequel ils devront se livrer à un véritable concours de danse de marionnettes dans l'esprit festif des bals entre villages.

Ce projet est porté par le programme Culture en Arc en Ciel du département de l'Hérault qui a pour vocation à associer les personnes les plus fragiles des territoires autour de projets artistiques. Les artistes vont à la rencontre des personnes âgées dépendantes résidant en établissements d'hébergement et fédèrent au projet des jeunes issus d'une structure de proximité.

Calendrier du projet :

- Lancement du projet intergénérationnel à Paulhan et Saint-Pargoire le 6 septembre
- Du 11 septembre au 20 décembre : ateliers de fabrication des marionnettes avec Sophie Laporte et de mise en mouvement avec Rosa Paris.
- Le 17 janvier 2024 : Grand bal marionnettique ouvert à tous animé par les résidents et les enfants de Saint-Pargoire et de Paulhan à la salle des fêtes de Paulhan.



SEMAINE BLEUE Marche et pique-nique

Dans le cadre de la semaine bleue, les résidents des EHPAD de Paulhan, Clermont, Le Pouget et Aniane se sont retrouvés sur la voie verte pour une marche avec leurs accompagnants. Après l'effort le réconfort. Ils se sont retrouvés dans le parc Sainte-Claire des jardins de la mairie pour partager le verre de l'amitié et le repas. Merci à toutes les personnes, agents, parents, accompagnant(e)s, élus, d'avoir permis aux séniors de vivre cette belle journée.



Une rentrée calme, studieuse et conviviale



La rentrée dans les écoles s'est bien passée, les effectifs se maintiennent. Les services techniques et les personnels d'entretien ont travaillé pendant l'été afin que tout soit en ordre en septembre pour commencer l'année dans de bonnes conditions.

À l'école maternelle Dolto, Mme Léa CLÉMENT, la nouvelle directrice a pris ses fonctions, succédant ainsi à Mme Valérie LAINE.

À l'école Arc en Ciel, Mme Sandra MUTUEL a accueilli les enfants avec son équipe qui reste stable.

Nouveauté, un moment de convivialité réunissant les équipes pédagogiques des deux écoles à été proposé dans les locaux de l'école Arc en Ciel après la réunion de rentrée.

Quelques jours après l'installation des élèves, Claude Valéro, accompagné des élus à la jeunesse et à la scolarité (Mmes Amari et Davit) est passé dans les classes de CP pour distribuer les trousse à l'effigie de Paulhan offertes par la commune, et marquer cette rentrée à la «grande école» par ce petit rituel et quelques paroles d'encouragement.



Conseil Municipal des Enfants

L'équipe du Conseil municipal des Enfants s'est réunie pour préparer le travail de l'année et caler le calendrier des prochaines rencontres de travail.

Les enfants ont fait un bilan de leur été ainsi que de la rentrée ; les nouveaux collégiens avaient beaucoup de choses à dire, entre le plaisir et le stress de changer de salles ou de «profs», quelques commentaires aussi sur l'aménagement des 2 cours et sur les repas ; les écoliers quant à eux, ont surtout échangé sur la question de la végétalisation de l'école.

Nous avons également fait le point sur les projets commencés l'an dernier et sur ceux qui seront à réaliser dans les prochains mois : fin de l'aménagement de l'arboretum, création d'un petit circuit pour voitures télécommandées, sessions de ramassages de déchets, visite de la déchèterie, prolongement des actions avec l'EHPAD.

Votre service de Police Municipale

Zone Bleue Des infos !

La zone bleue instaurée en 2017 au niveau du boulevard de la Liberté puis aux zones de la Fonette et du square Stéfaniq avait été un temps mise en sommeil lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et les restrictions de déplacements.

Depuis, de nombreuses doléances relatives aux difficultés de trouver une place de stationnement à proximité des commerces et lieux de vie communaux, la nécessité de sécuriser la circulation de tous, d'éviter le stationnement anarchique font que ce stationnement réglementé va être à nouveau en fonction.

Pour rappel, le stationnement en zone bleue est gratuit, mais régulé. Il autorise le stationnement pour une durée limitée, 1h00 sur Paulhan, afin de favoriser la rotation des véhicules sur une zone donnée. Ces zones de stationnement sont appelées « zones bleues », car elles sont matérialisées par un marquage au sol bleu et régulées par un disque de stationnement bleu. Une signalisation par panneaux est également présente auprès des zones concernées indiquant les jours concernés, les créneaux horaires et la durée maximale de stationnement gratuit.

Tout le monde peut stationner en zone bleue à partir du moment où il détient un disque bleu au standard européen. Vous pouvez utiliser le même disque de stationnement dans toutes les villes de France. Le disque doit être réglé sur l'heure d'arrivée et posé sur la face intérieure du pare-brise. Il doit être bien visible de l'extérieur en cas de contrôle.

Par ailleurs, les personnes pourvues de la carte mobilité inclusion peuvent stationner en zone bleue sans nécessité de présenter un disque de contrôle. En effet, le code de l'action sociale et des familles prévoit que la durée de ce type de stationnement réglementé ne peut être inférieure à 12h pour les titulaires de la CMI.



Infraction et sanctions encourues :

En fonction de l'heure d'arrivée notée sur votre disque et de la durée autorisée dans la zone, les agents de la voirie pourront déterminer si vous avez dépassé la durée autorisée. En cas de non-respect de la limite de durée de stationnement, d'absence de disque, de disque mal placé ou non conforme, vous commettez une infraction au stationnement. En cas de contrôle, vous serez sanctionné par une contravention de 2e classe, soit une amende forfaitaire de 35 euros. Aucun retrait de point n'est prévu.

Un temps à l'information et à la prévention est évidemment prévu afin que les usagers puissent reprendre les habitudes liées à l'utilisation de ce stationnement.

Les disques bleus se trouvent facilement dans les commerces à un prix très abordable.

Recensement Citoyen

Cette démarche est obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le jeune pourra alors s'inscrire au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...
Présentez-vous à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité - justifiant la nationalité française - et du livret de famille.

Dépôts sauvages, des actions !

Nous constatons bien malheureusement que les incivilités liées aux déchets divers, dépôts d'ordures, déjections... bien qu'en légère baisse, sont encore légion et parsèment nos rues.

Nous rappelons à tous et toutes de bien vouloir respecter les diverses consignes liées à une salubrité et une hygiène collective (respect des consignes de tri, ramassage des déjections animales, apports en déchetterie, déversement de liquides insalubres...).

Des informations relatives à ces sujets ont fait l'objet de nombreuses campagnes, de plusieurs articles au cours des années précédentes.

Il est important d'être transparent sur notre action concernant ces incivilités. Passée la phase de prévention, la répression des incivilités constatées se fait par le biais d'amendes forfaitaires relevées électroniquement pour le compte de l'Etat (infraction de 35€ à 135€).

Une autre verbalisation intervient en fonction de l'importance du dépôt et des frais imputés à la commune pour l'enlèvement et le retraitement en déchetterie.

En effet, partant du constat que la très grande majorité des administrés respectant les consignes de tri était impactée visuellement, olfactivement mais également par les frais engagés par la commune, une délibération du conseil municipal en date du 24 Octobre 2019 a instauré une grille tarifaire prévoyant la facturation, à l'encontre de l'auteur de l'infraction, des dépenses communales engagées. Le mètre cube de déchets et autres encombrants pouvant coûter jusqu'à 400 euros.

Ainsi sur l'exercice 2022 il a été verbalisé à l'encontre des auteurs d'incivilités près de 2000 euros d'amendes et 3600 euros de frais d'enlèvements dont le recouvrement est effectué par la trésorerie publique.

Bien évidemment nous nous passerions bien de ces interventions particulièrement chronophages qui nous limitent sur d'autres tâches importantes et nous espérons à nouveau pouvoir compter sur votre implication pour le bien-être de tous !



Le Délégué du Défenseur des droits de l'Hérault vous reçoit en mairie de Paulhan ou à sa permanence de Lodève sur demande de RDV auprès de l'accueil ou au numéro de téléphone suivant : 07.49.69.33.17 ou par mail : yves.bailleux-moreau@defenseurdesdroits.fr

Le Défenseur des droits, autorité constitutionnelle, est là pour vous aider dans les relations difficiles, compliquées, inextricables. Il est compétent en matière de relation des citoyens avec TOUS les services publics, il est le défenseur des enfants, il est garant du respect de la loi de lutte contre les discriminations, il est garant de la déontologie des métiers de la sécurité ainsi que de l'accueil et l'accompagnement des lanceurs d'alerte.

N'hésitez pas à le contacter, c'est gratuit, c'est confidentiel et c'est la République au plus près de vous.

La Fédération Familles Rurales organise une formation gratuite de bénévoles pour assurer des permanences sur Paulhan pour la défense des consommateurs. N'hésitez pas à contacter Yves Bailleux-Moreau, Président de la Fédération Familles Rurales Hérault-Gard-Lozère. Tél : 06.86.74.95.61

Un collectif de citoyennes et citoyens Paulhanais souhaite créer un Repair-Café (atelier de réparation de petits équipements électriques et plus...). Une réunion d'information et de projet se réunira fin octobre début novembre. Vous pouvez vous y associer et pourquoi pas y participer en prenant contact avec Yves Bailleux-Moreau au N° 06.86.74.95.61 ; une communication via les réseaux et le panneau d'affichage numérique sera mise en place fin octobre.

L'association nationale des visiteurs de prison (https://www.anvp.org/) fait appel à candidature pour le recrutement de visiteurs de prisonniers au centre pénitentiaire de Béziers. Si vous êtes intéressé, une session de présentation se tiendra prochainement en fonction de la demande.

Contact Didier Wexsteen : mail wexsteen.didier@wanadoo.fr tel : 06.45.39.76.34

SOLIDARITÉ

CADRE DE VIE / URBANISME



39ème édition de la collecte nationale de denrées alimentaires les 24,25 et 26 novembre.

Ce week-end de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles Gilets Orange (bénévoles du CCAS et des associations, élus, jeunes, citoyens) seront présents dans les magasins pour faire appel à la solidarité du grand public.

Pleinement mobilisées, les Banques Alimentaires mettent tout en oeuvre pour faire face à l'augmentation importante de bénéficiaires.

La municipalité et ses bénévoles seront présents :
 * à Hyper U (Clermont l'Hérault) : vendredi 24 et samedi 25 novembre, de 9h à 18h
 * à Carrefour (Paulhan) : samedi 25 novembre de 9h à 18h et dimanche 26 novembre de 9h à 12h



Si vous souhaitez participer à la collecte, merci de vous inscrire au 04.67.25.39.73.
 L'équipe du CCAS vous remercie pour votre mobilisation

Nous avons particulièrement besoin de denrées non périssables

PAULH'EN FLEURS JE JARDINE MA RUE FOIRE AUX GRAINES

Merci à nos jardiniers en herbe pour leur créativité, et leurs efforts pour fleurir notre village !

Caroline Audegond, rue Condé
 Francine Greneau, boulevard Jeu de Ballon
 Ensemble rendons notre cadre de vie encore plus agréable !

Vous souhaitez fleurir votre pas de porte ou votre mur ? La mairie peut vous aider à aménager l'endroit en enlevant le bitume ou le ciment qui empêchent la plantation, il suffit de retirer le permis d'occupation de l'espace public « je jardine ma rue » disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet et de le rapporter rempli ; les services techniques vous contacteront ensuite.

*Lorsque vous êtes entouré de fleurs, vous respirez mieux...
 Cristiano Ronaldo*

A vos plantations et à une vie pleine d'espoir !
 Renseignements : Jackie MOSES 06.08.35.68.41



Pluie - inondation

En cas de pluie intense ou de crue soudaine, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr.
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations : www.pluie-inondation.gouv.fr et www.vigi-crues.gouv.fr



Pour faire face au risque d'inondation : ayons les bons réflexes !

Lors de pluies intenses et d'inondations soudaines, des gestes simples peuvent vous sauver la vie.

- Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école
- Réfugiez-vous à l'étage
- Ne prenez pas votre voiture ; quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- Eloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie
- Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS

Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identités, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

AYONS LES BONS RÉFLEXES
pluie-inondation.gouv.fr

ETAT DES RISQUES

Abrogation des arrêtés relatifs à l'information des acquéreurs et locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de l'Hérault.

La loi du 30/07/2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) d'un bien immobilier sur certains risques majeurs auxquels est exposé ce bien. Cette information, à consigner dans un document « d'état des risques », relève de la responsabilité du propriétaire vendeur ou bailleur.

Les informations sur les risques auxquels le bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

Un état des risques datant de moins de 6 mois doit être remis au potentiel acquéreur ou locataire dès la première visite.

L'application ERRIAL accessible sur le site <https://errial.georisques.gouv.fr> permet également d'éditer une partie de l'état des risques, à contrôler et à compléter par le propriétaire.

PLAN RÉNOVATION FAÇADES :
 voir PAULH'infos N°28

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée.

Il est également possible d'adresser un courrier à M. le Maire par voie postale ou par mail mairie@paulhan.fr

PAGES CULTURELLES

La Médiathèque - fb : mediathequepaulhan / 04 67 25 00 89

Redécouvrir DUBOUT

dessins de « foules »

illustrations
des livres de PAGNOL



25/09
13/10

On a vu
en
Octobre!

BALANCE TON LIVRE !

Venez papoter livres avec nous

A 18h30 les mardis:

10 octobre 2023

14 novembre 2023

12 décembre 2023

16 janvier 2024

27 février 2024

19 mars 2024

23 avril 2024

14 mai 2024

11 juin 2024



Infos & résa :
04.67.25.00.89
mediatheque@paulhan.fr

Pour les grands fans de lecture, pour ceux et celles qui lisent plus rarement et pour les curieux et curieuses qui voudraient découvrir de nouveaux livres... Venez rejoindre notre groupe à la médiathèque de Paulhan un mardi soir par mois de 18h30 à 20h !

Nous papoterons lecture autour d'un petit apéritif convivial.

Libre à chacun de présenter un ou plusieurs livres : romans, bandes dessinées, albums, livres documentaires... Vous pourrez évoquer vos coups de cœur ou vos coups de gueule, choisir un thème, un auteur ou simplement vous laisser porter !

JOUONS EN BIBLIOTHEQUE !

Ludothèque avec Estelle (association Homo Ludens)

Un moment de jeux à partager en famille ou entre amis. Venez jouer!

Mercredi 11 octobre

Mercredi 08 novembre

Mercredi 06 décembre :

10h00-11h30

Tout public - Gratuit

BEB EL BABA EXPOSITION et ATELIER

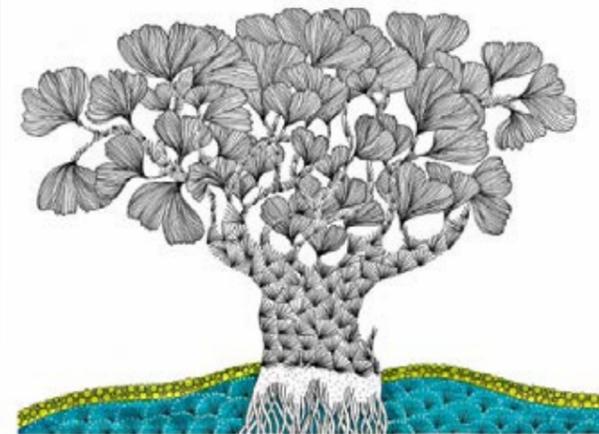
Exposition Histoire d'un arbre
Du 16 octobre au 05 novembre

Atelier dessin / collage

Mercredi 18 Octobre - 14h00

Par Gwenaëlle Tonnelier

Dès 7 ans - Gratuit Sur inscription



ATELIER HALLOWEEN AVEC VIRGINIE ROCA

« Dessine une citrouille »

Mardi 31 Octobre - 10h00

Dès 6 ans

Gratuit - Sur inscription

Atelier BD

Mardi 31 Octobre - 14h00

Plus de secret ! Réalise une planche de BD

Dès 9 ans

Gratuit - Sur inscription

HORAIRES D'OUVERTURE

A partir du 04 septembre

LUNDI : 15h30 - 18h

MARDI : 15h30 - 18h

MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h

JEUDI : 9h - 12h

VENDREDI : 9h - 12h

SAMEDI : 9h - 12h

CONFÉRENCE



LE COMMERCE DU VIN
DANS LE SUD DE LA GAULE ANTIQUE

Mardi 07 novembre - 18h30

Public Adulte - Gratuit

Fabrice Bigot, archéologue, viendra nous présenter ses recherches consacrées à la production et à la diffusion des amphores du sud de la Gaule, durant la période romaine. En effet, le vin, l'une des boissons les plus prisées de l'Empire romain, était transporté et vendu dans d'énormes vases en terre cuite appelés « amphores ». Spécialiste de l'étude de ces vestiges, Fabrice évoquera avec nous les circuits commerciaux qui menaient le précieux nectar jusqu'aux tables de nos ancêtres !

CINE-CONCERT SHERLOCK JR

Une séance de ciné burlesque à déguster en famille, pour redécouvrir le cinéma (presque) dans ses conditions d'origine ! Film muet accompagné par deux musiciens.

Durée : environ 1h

Vendredi 20 octobre à 18h30

Tout public

Sur inscription - Gratuit

Par la Cie Pigments Ciné-Concert

En partenariat avec la DLPD

« La vie du village en images »...



FÊTES LOCALES DE L'ÉTÉ

Le comité des fêtes très actif autour de la soirée mousse et bière, lors du bal du 13 juillet et des 3 jours de la fête locale les 18 -19 -20 Août qui fut précédée par le bal des pompiers. Merci à tous les bénévoles et organisateurs qui participent ainsi à la vie de notre commune-!



Accueil des nouveaux arrivants 3 septembre



Visite Patrimoine 27 juillet



Paulh'en sport



Bal des pompiers 17 août



Cérémonie du 14 juillet en présence des élus et du CME



Travaux du tennis



Aménagement des jeux à l'arboretum

« La vie du village en images »...



Incendie sur le site d'Irrifrance vu du Pic de Vissou, le 11 septembre



L'Alhambra Festi : du 24 au 26 Août, 3 jours de rencontres, d'ateliers, de spectacles (concerts, danse, théâtre,...) pour finir l'été ensemble en beauté dans les jardins de la mairie



Journée des associations le 09 septembre

Le vendredi 22 septembre 2023, l'équipe de l'amicale du Jumelage, Paulhan Krailling a organisé une soirée Bavaoise autour d'une choucroute garnie et d'une carbonade flamande. 150 personnes ont partagé cette joyeuse soirée amicale, festive, dansante et bien animée. L'alliance Paulhan-Krailling a débuté en 1975, lors de la signature de la charte officielle signée entre les 2 villes. Cette charte faisait suite au traité de l'Elysée de 1963. Cette alliance est actuellement solide car les présidents et les équipes qui se sont succédés au fil du temps communiquent et se reçoivent chaque année, mais aussi car les maires de 2 villes participent efficacement et officiellement aux diverses réceptions. Christine Ricard, actuelle présidente de l'AJPk remercie Monsieur Salicru et Madame Bougette, anciens présidents de l'association ainsi que Monsieur le Maire Claude Valéro d'être présents à cette soirée. Elle présente ses sincères félicitations et ses remerciements également aux membres de l'équipe qui ont permis le succès de cette belle soirée.



ASSOCIATIONS

Merci à nos associations pour leur travail bénévole précieux et leur participation active au « vivre ensemble » de notre commune!



L'association « HISTOIRE D'ÊTRE » reprend ses activités

REGULIEREMENT :

YOGA dynamique, le mercredi soir de 18h30 à 20h, au gymnase du collège animé par Didier Espanol, professeur de yoga. (15€ adhésion)

Cercle de parole autour LA PARENTALITE, le premier

lundi de chaque mois, de 18h30 à 20h, salle Louis sert, à PAULHAN, animé par Sylvette Ravaille et Elian Blancher; professionnels de la petite enfance. (participation 10€)

Dates : Lundi 6 novembre et Lundi 4 décembre 2023

NOS SAMEDIS

Samedi 28 OCTOBRE 2023 de 15h à 18h salle Louis sert à PAULHAN.

LA PARENTALITE, PARLONS EN ! Une conférence débat ainsi qu'un cercle de parole

Venir en tant que parent dans un espace bienveillant et non-jugeant pour communiquer, échanger, s'écouter, évoquer ses interrogations et ses difficultés éventuelles. Y trouver des

idées, des informations, des outils. (participation 5€)

Suivi d'un pot de l'amitié.

Nous souhaitons reprendre nos ateliers sur les huiles essentielles. Nous vous informerons dès que les dates seront fixées. N'hésitez pas à vous renseigner.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre page facebook

Pour tous renseignements

Brigitte: 06.99.07.67.59;

Email : histoiredetre34@gmail.com

123 Soleil

L'association de parents d'élèves est heureuse de vous accompagner vous et vos enfants pour cette nouvelle année. Nous sommes une association à but non lucratif, libre et indépendante.

Comme les années précédentes, 123 Soleil se propose d'être à vos côtés en prenant une part active dans la vie des 2 écoles de Paulhan (maternelle et élémentaire).

Un panneau d'affichage devant les écoles est à votre disposition, ainsi que notre page Facebook pour vous informer régulièrement.

Votre adhésion permet de développer les actions pour les enfants, d'établir un lien entre les familles mais aussi d'apporter des suggestions, idées, aides, etc. Elle ne vous engage aucunement à participer à toutes les réunions ou autres. Celle-ci est cependant obligatoire pour donner votre vote.

Le montant de la cotisation annuelle est de 5 euros par famille quel que soit le nombre d'enfants scolarisés pour l'année 2023 / 2024.

Cette adhésion nous permet de donner du poids à nos différentes actions au cours de l'année.

N'hésitez pas :

- à nous solliciter sur notre boîte mail ape.123soleilpaulhan@gmail.com
- à vous abonner sur notre page Facebook (123 Soleil - Association des Parents d'élèves de Paulhan)
- à nous contacter par messenger ou par SMS 06 21 09 57 89

Appel à bénévoles!

Plusieurs associations manquent de bénévoles,

si vous avez du temps à donner et l'envie de participer activement à la vie de la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher des associations dont les activités vous intéressent (voir liste en dernière page)

PROGRAMME

L'APE 123 Soleil vous propose tout au long de l'année 2023-2024 des animations

- 31 Octobre 2023 Soirée Halloween
Salle des fêtes, Paulhan
- Décembre 2023 Atelier « décoration de Noël »
Centre village, Paulhan
- 02 Mars 2024 Carnaval « Les animaux »
Déambulation voie verte, Paulhan
Goûter Jardins de la mairie, Paulhan
- 1er Avril 2024 Atelier « décoration de Pâques »
Arboretum, Paulhan
Pâques « Chasse aux oeufs »
Jardins de la mairie, Paulhan
- 1er Juin 2024 Kermesse des écoles
Complexe sportif, Paulhan

Mais encore ... 123 Soleil prévoit :
- une vente de chocolats de Noël
- une vente de chocolats de Pâques
- une tombola

NOUS ESPÉRONS VOUS VOIR NOMBREUX !



animagou@gmail.com Animagou Association

ANIMAGOU ASSOCIATION

Promotion & Protection des milieux aquatiques d'eau douce

L'association Animagou a mis en place des APN (Ateliers Pêche Nature) pour les enfants et adolescents du centre Hérault.

En 2 groupes 9-12 ans et plus de 13 ans, les rdv se feront à Cazouls d'Hérault où l'association vient d'ouvrir un local dédié aux poissons et à la pêche à la ligne sous toutes ses formes. Le but de ces ateliers est la transmission du savoir pêche par un animateur diplômé. Il est aussi d'amener son public à l'autonomie sur quasiment toutes les techniques de pêche, coup, quiver, feeder, anglaise, carpe, carnassiers, silure.

Les ateliers seront aussi l'occasion de découvrir la vie du fleuve et de ses habitants au travers d'animations et de stages de pêche pendant les vacances scolaires ou en week-end.

Pour en savoir plus, contactez le président de l'association, Philippe Carrière par mail à cette adresse : animagou@gmail.com



AJPK
Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling

Soirée du Vin Nouveau

Repas Dansant

Vendredi 24 novembre 2023

Animation musicale
Stéphane Martinez

Tarif 25 € / pers Repas et boissons comprises (vins, 2023)

Apéritif : Dégustation de vins primeurs locaux
Accompagnée par des gourmandises salées

Repas servi avec du vin local

Paella Cuisinée sur place
Dessert & Café

Prière de prévoir vos assiettes et couverts !

Clôture des inscriptions le 17 novembre 2023

Paiement à la réservation

tél : 06 19 32 09 64 (Agnès) ou par mail ajpk34230@laposte.net

Familles rurales ASSOCIATION PAULHAN SOLIDAIRE

261 route d'Usclas 34230 Paulhan
07 83 69 01 18

Partenaires Mairie de Paulhan
De 14h à 18h
Tel : 06 07 16 53 57

Partenaires au Local
mardi de 14h à 17h
Sur RDV au
Tel : 06 19 32 09 64

261 route d'Usclas - 34230 - Paulhan
Coordonnées : animagou@paulhan-solidaire.fr
<https://www.paulhan-solidaire.fr>

Atelier Vélo

Réduction sur le prix des Vélos « Classic »

Vélos petite enfance 30 €
Vélos enfants 40 €
Vélos de Ville Adultes 50 € (au lieu de 70 €)

Vélos reconditionnés par les bénévoles de l'atelier vélo

Atelier vélo
Complexe sportif (entrée coté tennis)
261, route d'Usclas 34230 Paulhan

Ouverture de l'atelier :

Mercredi 14 h à 17 h 30
Samedi 9 h à 12 h
Tel 06 19 32 09 64 (Agnès)

JARDINS PARTAGÉS de Paulhan
Route de Clermont
Parcelles à la location de 12 à 100 m²
Tarif 1,50 € le m² par an (eau comprise)
Stéphane Blanc tel 06 07 16 53 57

Espace numérique
Aide aux démarches administratives en ligne
Caf, Impôts, CPAM, Carsat, Pôle emploi, adresse mail, etc. ...
Atelier Gratuit
Tel 06 19 32 09 64 (Agnès)
Sur RDV mardi après midi

ASSOCIATIONS

Bien chez Nous'nou



Bien chez nous'nou
 bien_chez_nous_nou
biencheznousnou@gmail.com

Nos derniers achats pour les enfants :

- 9 draisiennes adaptées aux enfants de 1 à 3 ans,
- 2 toiles à parachute,
- Nombreux jeux d'eau (bassines, pistolet à eau, seau de plage)
- Coffrets de peintures solides, de stylos marqueurs lavables et de pastels

Nouveautés :

- Goûter pour le départ des vacances d'été début juillet,
- Goûter de rentrée en octobre,
- Séances musicales et interactives dirigées par des intervenants professionnels.

MERCI aux parents, aux commerçants et artisans, ainsi qu'à la municipalité pour leur soutien lors de nos différentes actions.

Événements à venir :

- Assemblée Générale le lundi 25/09 à 20h
- Après-midi « Fêtons Noël » le mercredi 20/12 à 15h30
- Galette des rois
- Chandeleur
- Anniversaires entre copains



Assistantes maternelles agréées, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à prendre contact avec nous pour plus de renseignements !

Parents et futurs parents, n'hésitez pas à choisir une assistante maternelle membre de notre association !



Le 1er rendez-vous sera un goûter de bienvenue offert à tous les enfants au mois d'octobre !

A ne pas manquer :

Notre après-midi « Fêtons Noël », qui se déroulera le mercredi 20 décembre à la salle des fêtes de Paulhan. Cette année, c'est la Cie Le Cœur à la Plume qui proposera son spectacle « Les Clochettes enchantent Noël ». A cette occasion, une tombola sera organisée : artisans, commerçants et donateurs, n'hésitez pas à venir vers nous si vous avez des lots à nous offrir !

Notre fonctionnement :

- Se regrouper 3 matinées/semaine de 9h30 à 12h dans la salle municipale de la petite enfance,
- Proposer des activités de motricité et de créativité,
- Investir régulièrement dans l'achat de matériel,
- Organiser des événements tout au long de l'année.

Le Bouc



Le Bouc prépare Noël!

Pour la 4ème fois le Bouc aidera le Père Noël lors de sa tournée des oustals* du 24 décembre au soir. Un moment très convivial et magique où l'association du Bouc se propose d'apporter à votre domicile les cadeaux que vous lui aurez au préalable fournis.

Attention les places seront limitées... Et pour les enfants qui n'ont pas la chance de voir le Père Noël venir chez eux, ils pourront le rencontrer ce soir là, de 18h à 19h15, autour d'un vin chaud près du sapin en centre ville.

L'association communiquera ultérieurement sur les modalités de cet événement (Facebook, école, etc)

*Oustal = maison en occitan



Lou Recantou

Une nouvelle saison riche en événements et rencontres commence pour le Lou Recantou ! Notre association sportive et culturelle propose des cours, stages et événements de qualité grâce à nos professeurs diplômés et à notre équipe engagée. Convivialité, échange, accompagnement, bienveillance et intégration de tous sont les valeurs que nous portons.

Cette année encore, nous vous accueillons dans tous nos cours à l'année, tels que le yoga, la zumba, le Fitness, le Pilates, la gym douce, la gym enfant, la gym sénior, l'aïkido, le kendo, le tir à l'arc, le badminton, la danse classique, la danse modern'jazz, le street dance, la danse irlandaise, la comédie musicale, le scrapbooking, le dessin/peinture et le cyclisme de route.

La rentrée est marquée par des nouveautés avec la création d'un cours de relaxation, l'ouverture d'un deuxième atelier badminton et de nouvelles activités Fitness : Cardio training, Cuisses-Abdos-Fessiers et stretching.

L'année sera également ponctuée de stages ouverts à tous et cela dès le 1er trimestre ! Le 25 octobre, nous animerons un atelier créatif enfant sur le thème d'Halloween. Les 28 et 29 octobre, notre professeur de danse propose de découvrir la salsa et la bachata avec un STAGE LATINO, niveau débutant et intermédiaire. Les 18 et 19 novembre, vous pourrez vous initier au cartonnage en fabriquant une jolie boîte à bijoux. Et le 16 décembre, un atelier créatif sur le thème de Noël ravira les enfants.

Association Lou Recantou
Espace associatif Louis Sert
route de la Clairette
34230 PAULHAN

www.lourecantoudepaulhan.fr

CONTACT :
asso.lourecantou@gmail.com
06.38.04.78.91 mardi - jeudi - vendredi
06.38.04.73.40 mercredi - jeudi - samedi

2023 - 2024

L' Aca²p



LOTO DE NOËL

Samedi 9 décembre



40 PARTIES DE NOMBREUX LOTS SUR LE THEME DE NOEL À REMPORTER !

Organisé par l'association des commerçants, artisans et agriculteurs de Paulhan

On vous attend nombreux, et nombreuses!!

LE 9 DÉCEMBRE 2023 - 21 H
SALLE DES FÊTES PAULHAN
Tel: 04.34.45.09.74
Mail: acap34230@gmail.com

La Saison des fêtes !

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023
MARCHÉ DE NOËL DE 9H À 18H

Plusieurs stands
Concours divers (soupe, bûches de Noël...)
concours de dessins
restauration sur place.

Organisé par L'Association des Commerçants, Artisans, et Agriculteurs de Paulhan

Centre Ville Paulhan 34230
☎: 04.34.45.09.74
acap34230@gmail.com

On vous attend nombreux, et nombreuses!

PATRIMOINE

Le patrimoine de notre collectivité est l'affaire de tous !
La municipalité s'en préoccupe d'autant plus que l'image actuelle du village est profondément liée à son histoire.
À Paulhan deux associations se sont données comme vocation de préserver la mémoire locale :
Les Amis de Paulhan et le GRAPP dont vous trouverez les publications en consultation à la médiathèque.

La halle de Paulhan



I - Genèse

Avant l'arrivée du chemin de fer en 1863, Paulhan, 1.300 habitants, ne possède pas de marché alimentaire hebdomadaire. Toute la population vit de l'agriculture et se ravitaille sur place, le complément étant acheté chez les commerçants du village (boulangers, épiciers, bouchers). (...)

Toute cette population nouvelle s'approvisionne dans le village, où elle ne trouve pas à satisfaire aisément ses besoins alimentaires. Un marché est nécessaire. Dans la séance du conseil municipal du 10 mai 1875, ayant pour objet la création d'un marché simple, le maire expose ainsi la situation :

« ...M. le maire expose l'opportunité d'établir dans la commune un marché simple hebdomadaire exclusivement destiné à l'approvisionnement des habitants en céréales et en denrées alimentaires indispensables pour les besoins journaliers de la consommation locale (...)

Considérant que la création d'un marché simple d'approvisionnement présente un caractère d'utilité réelle pour les habitants de la commune, dont une grande partie composée d'ouvriers étrangers aux travaux agricoles ne peuvent se procurer que très difficilement dans les conditions actuelles, les objets de consommation journalière indispensables dans un ménage.

Que ce marché en satisfaisant aux besoins toujours croissants de l'alimentation, assurera sans déplacement aux producteurs locaux, un écoulement régulier et facile de leurs denrées.

Considérant que les communes les plus voisines où se tiennent des marchés sont celles de Clermont-Hérault et Pézenas situées à plus d'un myriamètre de la commune de Paulhan, que le marché à créer ne peut dès lors porter aucun préjudice à ceux déjà existants.(...)

Un marché alimentaire hebdomadaire est donc créé chaque jeudi. Il se tient boulevard de la Liberté près de la fontaine du Griffon et de l'ancienne église paroissiale. Toute l'année, été comme hiver, les marchands et les clients sont exposés aux intempéries. Très rapidement, la population demande un marché couvert.

En 1895, la destruction programmée de l'ancienne église pa-

roissiale au centre du village, laisse une superficie disponible et donne à la municipalité l'opportunité d'y prévoir la construction d'un marché couvert, demandé depuis longtemps par la population.

Dans la séance du conseil municipal du 5 décembre 1896 ayant pour objet la transformation de l'église existante en marché couvert et en salle de mairie, « ...M. le maire expose que la population réclame depuis longtemps un marché couvert ; l'affluence des marchands qui arrivent nombreux tous les jeudis nécessitant dans l'intérêt de tous un abri convenable. (...)

Les recherches de financement, les formalités administratives complexes et longues, amènent la mairie à reprendre le dossier en 1903 et à ajouter au bâtiment projeté, un étage destiné à abriter une salle de réunion. (...)

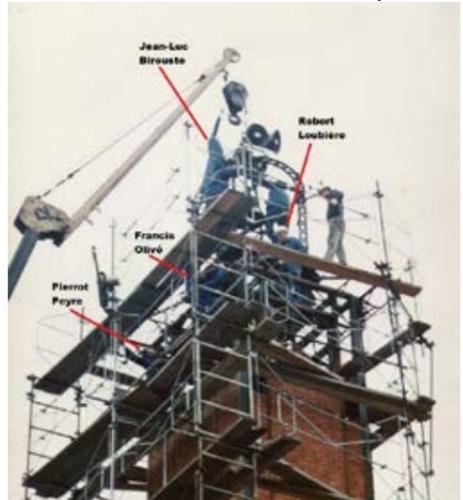
M. le maire expose au conseil que l'ancienne église étant démolie et la place complètement dégagée, il importe de tenir l'engagement pris le 5 décembre 1896 vis à vis de la population par le conseil municipal ; qu'il est en effet indispensable de fournir un abri convenable aux acheteurs et aux marchands tous les jours plus nombreux, en raison de l'importance toujours croissante de la ville de Paulhan. M. le maire après avoir fait remarquer que l'unique et très ancienne horloge (1), malgré des réparations nombreuses ne marque plus les heures, ajoute que la ville n'a pas de salle de réunion à mettre à la disposition des sociétés locales de prévoyance et de philanthropie, qu'on a le devoir d'encourager, en conséquence il demande au conseil de décider la construction d'un marché couvert avec salle au 1^{er} étage et horloge... »

(1) Il existait à cette époque un bâtiment, vestige des anciennes fortifications, situé près de l'actuelle place du Griffon, sur lequel se trouvait l'horloge communale, que les habitants nommaient le clocher de la vieille horloge. Il fut démolie en 1905, car trop vétuste.

2 - Destination et conception

Le bâtiment envisagé a une double fonction : servir de marché couvert, mais également, de lieu de réunion à mettre à la disposition

de la municipalité et de la population. Éventuellement, si Paulhan devenait chef-lieu de canton comme sa municipalité l'ambitionne à l'époque, cette salle abriterait les audiences foraines de la justice de paix. L'édifice doit donc comporter un étage surmonté d'un petit campanile maçonné, pour



loger la nouvelle horloge communale et une cloche. On y ajoute également le buste de Marianne, pour souligner que le bâtiment est communal et laïc.

La conception de l'édifice est confiée à un jeune architecte biterrois, nommé Paul Harant. Il est connu et apprécié dans le village, car il vient de concevoir et diriger la construction de la nouvelle église paroissiale. En outre, il est marié à une Paulhanaise.

Il s'agit cette fois de réaliser un marché couvert. Or à cette époque, le style des halles centrales de Paris construites à partir de 1854 par Victor Baltard, est très à la mode. Ces constructions, (vastes pavillons), caractérisées par de fines ossatures métalliques englobées dans des agencements en pierre, brique et verre, procurent un effet décoratif inédit et moderne, qui plaît beaucoup.

Le style « pavillon Baltard » adapté aux besoins locaux, est retenu par Paul Harant.

Paul Antoine Harant : né à Béziers le 27 avril 1873, architecte diplômé, mort à Béziers le 20 octobre 1953. Marié à Paulhan le 9 juillet 1898 avec Émilienne Rosalie Amiel sans profession, habitant Paulhan.

Architecte renommé, ses réalisations sont nombreuses. Parmi les principales il faut citer le théâtre de Variétés à Béziers en 1904, l'hôtel des Postes toujours à Béziers en 1912.

3 - Réalisation

Dimensions : longueur 16m, largeur 10m, hauteur 25m

Les matériaux du gros œuvre se composent de brique, fonte, pan de fer (...). Le toit est en tuile mécanique. À l'étage, de larges baies en verre éclairent l'intérieur de l'édifice.

Le bâtiment est surmonté d'un bâti maçonné, sorte de petit campanile, portant l'horloge communale et à son sommet, une cloche ensermée dans une armature en fer. (...)

Ce bâtiment que les Paulhanais appellent aujourd'hui « les halles », est terminé en 1904, pour une dépense totale de 59.221,40 fr.

La halle est partiellement rénovée en 1978. Le campanile fragilisé par le temps et les intempéries est rasé et reconstruit, son armature en fer conservée mais consolidée par l'entreprise de Robert Loubière. (...)

L'entreprise de maçonnerie de François Olivé démolit toute la maçonnerie pour permettre de déposer l'ossature en fer et ensuite, de rebâtir toute la maçonnerie ainsi que le toit. L'architecte Sans supervise les travaux, commandés par la municipalité José Cohen. (Origine Jean-Luc Birouste, qui a participé à cette opération de rénovation).



lesamisdepaulhan@gmail.com
06.71.84.21.79, Josy Secrétaire
19 cours National - 34230 PAULHAN
www.lesamisdepaulhan.fr

FONDATION
DU PATRIMOINE

Je donne !

Pour la
restauration des

Les Halles de Paulhan

34230 Hérault

Extrait du document
de la Fondation du Patrimoine
à retirer en mairie

Oui, je fais un don pour aider la restauration des
Les Halles de Paulhan

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du Patrimoine à la discrétion de son conseil d'administration. Si je suis inscrit au répertoire de la Fondation ou dans le cas de fonds existants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet
www.fondation-patrimoine.org/84047
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du Patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du Patrimoine
Les Halles de Paulhan

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €
Autre montant : _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

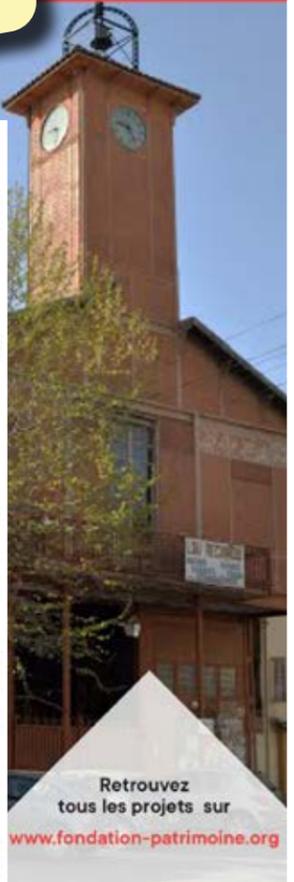
Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	24 €	45 €	75 €	150 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre.



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/les-halles-de-paulhan>

Le projet de rénovation des Halles de Paulhan a mûri depuis plusieurs années où les paulhanais, passant devant, s'interrogeaient avec inquiétude du devenir de ce bâtiment. Aujourd'hui, la municipalité, avec l'association «Les Amis de Paulhan» et la Fondation du Patrimoine, propose à tous ceux qui le souhaitent, de participer à cet investissement patrimonial sur une partie du montant total de l'opération, soit 100000 €, qu'il est prévu de récolter par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine jusqu'en décembre 2024.

Vous pourrez montrer votre intérêt à la vie de votre commune, quelque soit vos moyens.

Une présentation de l'avant projet se fait dans la halle qui est ouverte régulièrement les jours de marché.



Agrandissement de l'aire de jeux de la gare



Aménagement ateliers QQOA



Jardinières



Aménagement à l'Ermitage



Aménagement à l'arboretum



Un triporteur pour les animations extérieures de la médiathèque



Faire des projets pour l'intérêt collectif!

Cette année la commune lance son 3^{ème} budget participatif. Depuis 2021, le budget participatif a permis la réalisation d'aménagements aux jardins partagés (clôtures), à l'arboretum (tables, bancs et panneau), à l'Ermitage (table/bancs et table d'orientation), aux ateliers artistiques rue Raspail, aux jeux de la gare; la fabrication d'une boîte à livres; l'achat de jardinières, de maisonnettes pour les chats errants, de matériel sportif, de matériel pour l'Ehpad, d'un triporteur ... Tous les projets ne sont pas terminés, certains sont en cours de finalisation car ils demandent soit du travail de bénévolat, soit du travail des services techniques entraînant des délais difficiles à maîtriser en fonction des disponibilités de chacun.

Le budget 2023 est réduit à 20000€ en raison des contraintes financières dues aux augmentations des produits consommés par la commune (électricité, gaz, eau...). Il permettra tout de même de faire de belles réalisations nous en sommes convaincus.

Qui peut proposer un projet ?

Tous les habitants de PAULHAN, âgés de 16 ans et plus sans condition de nationalité, non élus au Conseil Municipal de la commune, pourront faire une proposition, et une seule, de projet d'investissement pour leur quartier ou l'ensemble de la commune. Jusqu'à présent, ce sont surtout les associations qui se sont mobilisées, mais nous encourageons fortement les particuliers à proposer leurs idées.

Les projets devront être d'intérêt général, ils ne pourront pas être à destination d'un groupe de citoyens restreint et ils devront intégrer les frais d'installation.

Calendrier prévisionnel :

- Appel à projets : Octobre 2023
- Dépôt des projets : Novembre 2023
- Etude de faisabilité : Décembre 2023
- Présentation des projets en réunion publique: Janvier 2024
- Vote des Paulhanais: Février 2024
- Réunion des porteurs des projets élus: Mars 2024
- Passage au conseil municipal finances: Avril 2024
- Début des réalisations: Mai 2024

Comment participer ?

Les Paulhanais pourront déposer leur projet aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'au 31 octobre 2023 inclus. Modèle type de présentation à télécharger sur le site de la commune ou à retirer à l'accueil de la mairie.

De l'idée au projet : un conseil à la rédaction des projets pourra être apporté par un des élus chargés du dossier.
Renseignements complets sur le site
<https://www.paulhan.fr/> onglet «vivre à Paulhan» et à l'accueil de la mairie.

BUDGET PARTICIPATIF DE PAULHAN APPEL À PROJETS 2023 POUR 20 000 € AU TOTAL

Fiche à remettre à l'accueil de la mairie jusqu'au 27 Novembre

**J'EN PARLE
AUTOUR
DE MOI !**

1.1 Projet présenté individuellement

Nom, Prénom :
 Adresse :
 N° de téléphone :/...../...../...../.....
 Adresse mail :@.....
OU

1.2 Projet présenté collectivement (groupe - association)

Nom du collectif (association ou groupe de personnes):
 Nom, Prénom du mandataire (responsable du groupe):
 Adresse :
 N° de téléphone :/...../...../...../.....
 Adresse mail :@.....

2. Identification du projet :

Intitulé /titre:
 Lieu d'implantation :
 Public visé :

Montant estimé TTC (2 catégories de projets: inférieur à 5 000 € OU de 5001 à 20 000 €)€

3. Description succincte du projet :

.....

4. En quoi, selon vous, ce projet est-il d'intérêt général :

.....

Date :/...../2023

Signature :

Le budget global à partager entre les projets est de 20 000 €.

Il y a 2 catégories de projets :

- inférieur à 5 000 €
- entre 5 001 et 20 000 €

CONDITIONS :

- Habiter PAULHAN
- être âgé d'au moins 16 ans
- si moins de 16 ans : se faire aider par un adulte ou une asso
- Avoir des Idées
- Le projet doit être d'intérêt collectif, et ne doit pas entraîner de frais de fonctionnement pour la municipalité.

COMMENT ÇA MARCHE ?



plus de renseignements ? voir sur le site https://www.paulhan.fr/budget-participatif_fr.html

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Ouverte aux 4 groupes candidats aux élections de mars 2020 pour des textes de 2600 signes maximum sur un espace identique pour chacun

« Pource qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Saint Exupéry

Le billet politique permet de se projeter sur une vision du moment et du futur. C'est très agité au niveau national dans cette période d'approche des élections européennes de 2024. Les enjeux ne sont pas les mêmes pour les élus des petites communes surtout s'ils ne sont pas engagés dans un parti politique.

Ce n'est pas une politique partisane qui guide notre action, mais la recherche du compromis qui devrait être l'essence même de l'action politique : la conciliation entre les désirs de tous. Pendant des siècles il a été l'élément implicite de toute une pensée politique. C'est ce qui permettait de répondre aux besoins de la communauté. Le pouvoir n'était pas un problème, il était la solution de tous les problèmes. La question politique était que faire, comment transformer le réel et le présent du moment où j'ai le pouvoir de le faire. Puis quelque chose a changé et tout s'est inversé

Loin du dirigisme, de la verticalité et de la centralisation nous voulons construire les transformations sur la confiance avec les citoyens, les associations, les collectifs, sur les territoires où ils vivent et agissent que ce soit dans nos communes, celles de la communauté de communes et du pays cœur d'Hérault au travers d'un projet de territoire qui a du

sens. Nous ne pouvons vivre isolés, la vie des citoyens ne se limite pas aux frontières de nos villages, leurs porosités sont une réalité et une nécessité pour l'emploi, la culture, l'éducation, la santé, l'habitat, les mobilités, l'agriculture...

Nous sommes déterminés à faire revivre l'action politique en faisant émerger une culture de la transformation qui fait tant défaut à l'échelle nationale, alors que nous l'expérimentons tous les jours dans nos territoires.

Nous portons parce que c'est notre mission la République sociale, la république écologique, la république des libertés laïques, féministes et de lutte contre toutes les discriminations.

Nous œuvrons modestement à notre échelle pour participer à la construction d'un monde durable et fraternel alors que certains indicateurs nous signalent un délitement. L'état ne cesse de déclamer que les collectivités et les élus locaux sont les moteurs de notre pays. Mais avec l'asphyxie budgétaire, manque de moyens des collectivités territoriales, les lourdeurs administratives, le moteur est un peu grippé, mais nous continuons à « rouler » pour une République citoyenne et humaniste.

C'est toujours et encore une question de méthode pour construire l'avenir.



Les 3 groupes d'opposition n'ont pas souhaité nous transmettre un article pour cette tribune.

REPAS DE L'ÂGE D'OR

Le repas de l'Age d'Or, organisé par la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale, au profit du 3^{ème} Age, aura lieu à la Salle des Fêtes.



VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023 *

Il s'adresse à toutes les personnes habitant la commune, ayant plus de 65 ans et à leur conjoint (de plus ou moins de 65 ans).

Nous avons prévu pour votre plaisir, le programme suivant :

11h30 : ouverture de la Salle des Fêtes

12h30 : Repas suivi d'une animation

Nous vous remercions de vous inscrire impérativement avant le VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023, en présentant le volet ci-dessous au CCAS (Mairie) - ou à l'accueil de la Mairie.

L'adjoite aux Affaires Sociales
S. ROYON

*sauf contre-ordre lié à des décisions sanitaire gouvernementales



INSCRIPTION REPAS DE L'ÂGE D'OR (PLUS DE 65 ANS ET LEUR CONJOINT)

CE COUPON EST À PRÉSENTER AU CCAS (OU À L'ACCUEIL EN MAIRIE)

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023

NOM :

PRÉNOM :

NOM CONJOINT :

PRÉNOM CONJOINT :

ADRESSE :

N° DE TÉLÉPHONE :

MAIL :@.....

REPAS à la Salle des Fêtes Goûter à domicile (cocher la case correspondante)

NOMBRE DE REPAS : NOMBRE DE Goûter à domicile :

ATTENTION ! LE GOÛTER SERA PORTÉ À DOMICILE UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES (CARTE FAISANT FOI)

Pour les couples fêtant 50 ans de mariage dans l'année 2023, merci de le signaler lors de l'inscription
50 ANS DE MARIAGE DANS L'ANNÉE 2023 ? OUI

VIE ÉCONOMIQUE ... du nouveau!

Une page se tourne

Depuis le 1er Avril 2023, Mr Axel HEITZ demeurant à Paulhan a pris la succession de Mr Laurent Marani, la nouvelle société s'appelle désormais «Les Taxis de Paulhan».

Mr Laurent Marani restera comme salarié jusqu'au 31 Décembre 2023 avant de faire valoir ses droits à la retraite. Depuis 2005, il a transporté de nombreux clients sur la commune de Paulhan et aux alentours, il remercie ses fidèles clients et patients et vous demande de continuer à faire confiance à son successeur.

Bonne route à lui !



PEYRE
CONSTRUCTION

04 67 25 36 05
secretariat@peyreconstruction.fr

DACIA

Grégory HARRANG
AGENT RENAULT & DACIA

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
TOUTES MARQUES
Vente véhicules Neufs et Occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PÉZENAS
34230 PAULHAN
04 67 25 13 62
garagedepaulhan@orange.fr
www.harrang-automobiles.fr

Presse du Sud de PAULHAN

PAPETERIE PRESSE

Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

**MOBIL
BETON**

ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES

MT

Tél : 04 67 25 18 11
MAFFRE - CONDAT

A.L.R. France
Aspiration Languedoc Roussillon
Travaux de terrassement
Aspiratrice & Excavatrice
Patrick MACIA - Gérant
06 71 48 13 71

IRRIFRANCE

Tél : 04.67.25.79.79 / E-mail : irrifrance@irrifrance.fr

**BARRERAS
BOUSQUET**

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail: sarlbarrerassousquet@hotmail.com

SIRET : 415 325 641 900 33

CLIMAX 34

NEUF ET RENOVATION
Intervention
Hérault

Lundi au jeudi
8h-18h
Vendredi
8h-16h
au delà me consulter

Ludovic FETILLE
07 82 79 69 58

contact@climax34.com
www.climax34.com
www.fb.com/fetilleludovic

Installation adoucisseur et traitement d'eau thermodynamique - Rénovation salle de bain et dépannage plomberie - Installation chauffage et plancher chauffant - Installation climatisation, gainable, pompe à chaleur - Installation VMC et traitement d'air - Entretien et dépannage adoucisseur, fuel, système de climatisation - Désembouage plancher chauffant

CESML
Votre service public électrique de proximité

ACCUEIL PAULHAN
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr www.cesml.com

Geometris
géomètres-experts associés
bureau d'études techniques

Siège social : 2, rue de la Santé - BP 85
34000 Clermont l'Hérault
Tél 04 67 94 63 32
contact@geometris.fr

Plan, Expertise et Bâtiment S
912, rue de la Croix Verte
34093 Montpellier

3, impasse de la Grèze
34500 Béziers

4, quai des Ormes
34700 Lodève

63, avenue Henri Mar
34330 Béziers

04.67.25.04.40

Miel Rouquette
Apiculteur depuis 1960

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

visite - dégustation - vente

43 Rue des Lavandes 34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40 - www.miel-rouquette.fr

Sarl M.D.M.
Maçonnerie Générale
Charpente - Couverture - Menuiseries
Isolation - Placo - Carrelage -
Plomberie - Electricité

ZAE La Barthe - 9 Rue du Charron
34230 Paulhan
Tel. 04 67 25 37 90
E-mail : sarlmdm34@gmail.com

ALANDETE FRÈRES
RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT

PAULHAN
06.27.49.04.06

Maçonnerie - Électricité - Climatisation - Dépannage ...

HECTARE
URBANISME DURABLE

QR code

m+
MATERIAUX
Construisons durable

Route de la Clairette
34230 PAULHAN

Tél : 04.67.25.74.25

Vente Réparation Location

MOTOCULTURE
HUGUES TORAL

Hugues Toral Motoculture
2 Route de Clermont l' Hérault
34230 PAULHAN

04 67 25 10 30
huguestoral@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi

Tout Pour la Famille

Service d'Aide à Domicile - 65 bis Cours National - 34230 PAULHAN

Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06 31 52 74 47

Numéros utiles

Mairie - 19 cours National / Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08
Police Municipale - 19 cours National / Lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69
EHPAD Vincent Badie - 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Médiathèque - 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste - Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE - ZAE La Barthe	☎ 04 99 24 22 43
Coopérative Electricité St Martin de Londres	☎ 04 67 66 67 66
Groupe scolaire Arc-en-Ciel - 260 route d'Usclas	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle F. DOLTO - Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
Accueil Loisirs Périscolaire Clermontois / Pôle Paulhan / Cantine scolaire - 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuel Maffre-Baugé - 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
Crèche Mutualiste A Pas de Loup - 64 rue P. Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
Pharmacie de la Fonette - 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feulie - 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47
LE L.I.E.N - Aide à la personne 9 place André Bonnet	☎ 04 67 25 60 19 ☎ 06 83 69 82 94
Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63

Centre Médical Infirmier St Sébastien Mickaël VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 75 25 43 24 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Coralie JOSUAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT Paul SALICRU	☎ 04 67 25 24 08 ☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers Sylvie BONNIOL Pascal CHAMRON	☎ 04 67 38 54 36 ☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ergothérapeute Evelyne ROUSSÉ	☎ 07 87 32 85 41
Ostéopathes Elise MEARD et Antonin LOPEZ	☎ 06 78 42 91 19
Diététicienne - Nutritionniste Aurore CHRISTMANN	☎ 07 66 40 61 31
Orthophoniste Feny GRECO	☎ 06 22 18 04 35
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 25 00 34 ☎ 04 67 25 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 04 67 24 10 04
Les Taxis de Paulhan Axel HEITZ	☎ 06 14 95 96 21

Associations paulhanaises

JEUNESSE	
Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA Contact : M. Jean-Claude ROUSSÉ	☎ 06 70 45 34 53
Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. Philippe LONJON	paulhanalpe@gmail.com
123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Mounia EL MAHZOUM	☎ 06 21 09 57 89
Association Sportive Collège Mme Claire DUPÉ	☎ 04 67 25 00 17
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
Des Signes et C Gagné (Communication gestuelle associée à la parole) M. LEMONNIER Patrick Contact : Magali MARCOT	☎ 06 13 59 67 10
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) Mme Christine CHARRUT	☎ 04 67 25 00 17
Rencontre et Loisirs M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
PATRIMOINE	
G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
Les Moulins du Languedoc M. Thierry JAM	lesmoulinsdulanguedoc@gmail.com
ENVIRONNEMENT	
Animagou (promotion et protection des milieux aquatiques d'eau douce, ateliers, animations, nettoyage berges) M. Philippe CARRIERE	animagou@gmail.com
SOUVENIR	
P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
Souvenir Français (Comité Paulhan) Mme Marie-Hélène COMBÈS	☎ 06 74 58 13 46
HUMANITAIRE	
Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) M. Stéphane BLANC	☎ 07 83 69 01 15
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire M. Jean-Pierre BOUTONNIER-BOUSQUET	☎ 04 67 25 23 19
VIVRE ENSEMBLE	
Paulhan en Cœur d'Hérault Mme Aleksandra DJUROVIC	☎ 06 81 83 63 62
ECONOMIE / ARTISANAT	
Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA²P) M. Lucien ALANDETE	☎ 04 34 45 09 74 acap34230@gmail.com
CULTURE	
Amicale du Jumelage Paulhan Kralling (AJPK) - Allemagne Mme Christine RICARD / Contact : Agnès GALLEGO	☎ 06 19 32 09 64
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie - M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - 3ème âge (lotos, sorties, voyages) M. José GASQUEZ	☎ 04 67 25 23 81
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40

HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andrée DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59
K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Melle Corinne AUGUSTE	☎ 04 67 25 32 20 ☎ 06 07 28 96 07
Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 10 63
Le Bouc de Paulhan (animal totemique) M. Lucien ALANDETE	☎ 06 27 49 04 06
Lou Récantou (Dessin, peinture) Mme Nelly BOUDET Contact : Laëtitia JOLY	asso.lourecantou@gmail.com ☎ 06 38 04 78 91
Qu'est-ce qu'on attend (actions culturelles et environnementales) Mme Hélène DAVIT	☎ 06 08 56 73 08 collectifqqa@gmail.com
SIMBO (Communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 06 82 32 80 08
SPORT	
Arts Martiaux Nagashi (Karaté) , Mme Sandrine HUMMEL	☎ 06 11 46 42 54
Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) , M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 68 31 46 51
Cyclo-club paulhanais , M. Adolphe BERNAD	☎ 06 71 71 08 12
E.S.PBasket (seniors-loisirs-hommes/femmes) , Mme Dominique BEAUDENON	☎ 06 68 88 42 29
E.S.P Football , M. Thierry PEREZ ☎ 06 72 03 26 56 Secrétaire : Mme Sébastienne SANCHEZ ☎ 06 27 85 48 98	548025@footocitatie.fr esppa@yahoo.com
E.S.P Pétanque , M. Philippe COMBES	☎ 06 88 67 89 68
E.S.P Tambourin , M. Stéphane MAURI	☎ 06 76 18 44 26
Foyer Rural (randonnée) , M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
L'Hameçon Indépendant (pêche) , M. François PIERSON	☎ 07 82 55 19 68
Lou Récantou (aikido, kendo, danse, zumba, yoga) , Mme Nelly BOUDET Contact : Laëtitia JOLY	asso.lourecantou@gmail.com ☎ 06 38 04 78 91
Paulhan Handball Club , M. Franck MARTINEZ	☎ 06 44 18 07 35
Paul'en Vie , M. José ROIG	☎ 06 11 46 72 73
Saint Hubert La Chasse , M. Bruno PEDRO	☎ 06 27 83 11 34
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) , Mme Jacque PAOLINI Professeur : M. Thierry LEPOIVRE	☎ 04 67 25 20 19 ☎ 06 78 22 19 05
Tennis Club Paulhan , M. Sylvain CHARRA	☎ 06 32 33 36 64
AUTRES	
A Cloche Patte (protection animale) , Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 88 59 79 35
Amicale des Sapeurs-Pompiers , M. Alain GASC	☎ 06 14 87 72 27
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 13 27 37 76
Comité des Fêtes , M. David MANASSELIAN	☎ 06 43 72 72 16
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) , Mme Véronique QUINONERO	☎ 07 81 26 74 30
Les Vignerons du Paulhanais , Contact : Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 88 31 45 83
Moto Owner's Group (Loisirs et manifestations liés aux motocyclettes de toutes cylindrées) , M. Vincent FINET	☎ 06 80 65 46 74
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) , Mme Agnès GALLEGO	☎ 06 19 32 09 64